

La Rochelle
Université

Recueil des actes administratifs

— n° 538

2 juillet 2025

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'Université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Arrêtés

Arrêté n° 2025-402 du 1er juillet 2025 modifiant l'arrêté n° 2025-368 du 11 juin 2025 valant appel à candidature en vue de l'organisation de l'élection de la directrice ou du directeur de l'IAE La Rochelle

Arrêtés

Arrêté n° 2025-402 du 1^{er} juillet 2025 modifiant l'arrêté n° 2025-368 du 11 juin 2025 valant appel à candidature en vue de l'organisation de l'élection de la directrice ou du directeur de l'IAE La Rochelle

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 711-10,
Vu les statuts de La Rochelle Université,
Vu les statuts du Pôle Licences Collegium, notamment son article 40,
Vu les statuts de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent,
Vu le règlement électoral de La Rochelle Université,
Vu le règlement intérieur du conseil de l'IAE, notamment ses articles 5 et suivants,
Vu l'arrêté n° 2023-339 du 24 août 2023 portant nomination du directeur par intérim et de la directrice adjointe par intérim du département d'enseignement IAE La Rochelle à compter du 1^{er} septembre 2023,
Vu l'arrêté n° 2025-368 du 11 juin 2025 valant appel à candidature en vue de l'organisation de l'élection de la directrice ou du directeur de l'IAE La Rochelle,
Considérant l'indisponibilité de la présidente du conseil de l'IAE La Rochelle à la date initialement prévue du scrutin,

ARRÊTE

Article 1

Dans l'ensemble de l'arrêté n° 2025-368 du 11 juin 2025 mentionné ci-dessus ainsi que dans ses annexes, la date du scrutin initialement fixée au 2 juillet 2025 à 18h est remplacée par le 3 juillet 2025 à 18h, à l'occasion d'une séance du conseil de l'IAE

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} juillet 2025.

Le président
Gérard Blanchard